



École La Sablonnière  
143, rue des Sables  
Gatineau, QC – J8P 7G6  
Téléphone : 819-643-1882 - Télécopieur 819- 643-4678  
Courriel : [sablonniere@cssd.gouv.qc.ca](mailto:sablonniere@cssd.gouv.qc.ca)

## Grain de sable Lien-école/maison décembre 2024

### Retards

Il est primordial d'arriver à l'heure à l'école. Les classes débutent à 7 h 55 le matin et à 12 h 45 au retour du dîner. Lorsque votre enfant arrive à l'heure, il peut participer à la routine de la classe et ainsi être prêt à bien débuter sa journée. Merci de votre préciseuse collaboration!

### Rappel – Fin des classes

Le 20 décembre prochain, l'école se terminera **1 heure plus tôt**.

**Pour les élèves du préscolaire : 13 h 18**

**Pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année : 14 h 15**

Tous les parcours d'autobus arriveront donc **une heure plus tôt qu'à l'habitude**.



### Admission – Nouveaux élèves du préscolaire 4 et 5 ans

L'admission pour les nouveaux élèves du préscolaire 4 et 5 ans aura lieu du 20 au 24 janvier 2025. Afin de procéder à l'admission de votre enfant, il est obligatoire de prendre un rendez-vous et ce à compter du 16 décembre 2024. Veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école au 819 643-1882.

Vous pouvez consulter l'avis public qui se trouve sur le site web du Centre de services scolaire des Draveurs : <https://www.cssd.gouv.qc.ca/parents-eleves/inscriptions-eleves>

### **Rappel - Prudence, respect et courtoisie dans le stationnement et sur les rues autour de l'école**

Nous vous demandons votre collaboration afin d'assurer une meilleure sécurité aux abords de l'école. Malgré nos demandes répétées, plusieurs parents ne respectent pas les éléments de sécurité lorsqu'ils viennent reconduire leur enfant.

### **Rappels :**

- **Le stationnement ne devrait en aucun temps être utilisé comme débarcadère ou stationnement autre que pour les employés qui ont une vignette.**

**Il est strictement interdit d'entrer dans le débarcadère d'autobus à partir de 7 h 30 et**

- **de 14 h.**
- **Il est essentiel de respecter la signalisation d'interdiction de stationnement sur les rues près de l'école.**
- **Il est interdit d'utiliser les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées sans disposer de la vignette requise.**

Nous comprenons que le temps est précieux le matin et que tous souhaitent être le plus près possible de l'entrée. Toutefois, rien ne justifie de compromettre la sécurité aux abords de l'école. Les brigadiers sont en poste afin de permettre aux enfants qui arrivent des rues avoisinantes de marcher en toute sécurité. Nous vous remercions de votre collaboration.

### Date à retenir

20 décembre :

Dernière journée d'école avant le congé des fêtes. Les classes se termineront une heure plus tôt.

  
Julie Leclair  
Directrice

  
Nadine Cyr  
Directrice adjointe